

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 22 MARS 2018

Etaient Présents 51 titulaires, 1 suppléant, 14 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Jean-Michel IDOPE, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Lydie CAMPELLO, Cédric LAPRUN, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Mailys DEL PIANA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Jean-Etienne GAILLAT, Robert BAREILLE, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Paule BERGES	à	Elisabeth MEDARD
	Michel NOUSSITOU	à	Pierre CASABONNE
	Claude LACOUR	à	Michel CONTOU-CARRERE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
	Jean LASSALLE	à	Jacques MARQUEZE
	Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Denise MICHAUT
	Maïté POTIN	à	André LABARTHE
	Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
	Anne BARBET	à	Marylise GASTON
	Christophe GUERY	à	Daniel LACRAMPE
	Dominique FOIX	à	Henriette BONNET
	Cédric PUCHEU	à	Lydie CAMPELLO
	Aurélié GIRAUDON	à	Robert BAREILLE

Suppléants : Didier ISSON suppléant de Patrick MAUNAS

Absents : Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Gérard ROSENTHAL, Pierre ARTIGUET, Gérard BURS, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET

RAPPORT N° 38-180322 -PAT-

STRATEGIE DE MARKETING PATRIMONIAL
ACTIONS 2017-2018

REÇU

Le - 3 AVR. 2018

SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE

Mme JAUBERT-BATAILLE rappelle que la Communauté de Communes du Haut Béarn existe depuis le 1^{er} janvier 2017. Nouveau territoire de projet, deux objectifs guident l'action de ses décideurs :

- ▶ L'attractivité du territoire,
- ▶ La cohérence d'image.

Or, la notoriété du territoire n'est au niveau ni de son offre, ni de son potentiel.

La définition d'une stratégie de développement touristique, le déploiement d'actions de structuration de filières touristiques en particulier dans le domaine culturel et patrimonial montrent la volonté de la Communauté de Communes de pallier ce déficit de fréquentation et d'attractivité.

Dans ce cadre, la Communauté de Communes souhaite mettre en œuvre une démarche coordonnée de marketing patrimonial, s'appuyant sur des actions à la fois de communication, de développement touristique, et de valorisation culturelle.

Deux publics-cibles sont visés :

1. Les habitants du territoire, ambassadeurs, et habitants de proximité (très court séjour touristique),
2. Les résidents non-permanents 'éloignés': touristes ou résidents secondaires.

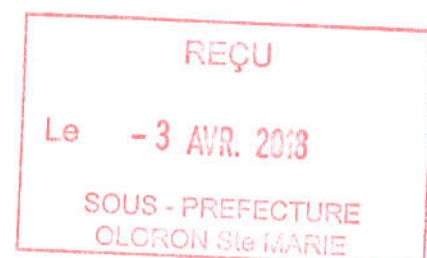
Le plan d'actions proposé permet :

- de cerner les pratiques culturelles de ces publics ;
- de définir une stratégie de communication multi-cibles ;
- d'amorcer des 1ers outils de communication dès 2017, en parallèle de ces réflexions de fond ;
- de structurer des outils de communication 2018-2020.

Ce projet se déploiera de manière pluriannuelle. Il fera l'objet de demandes de financements annuelles.

Sur la période de mars 2017 à mars 2018, voici les actions définies, inscrites budgétairement sur les 2 exercices :

Communication : .Communication numérique
Culture : .Outils de communication patrimoniale : identité visuelle, communication éditoriale régionale, communication événementielle
Tourisme : .Définition d'un plan de communication de la filière patrimoine-tourisme.



Il s'agit de valider le plan de financement définitif des actions de cette 1^{ère} phase.

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant	Taux
Prestations :				
.Stratégie, identité visuelle et plan de communication	49.675,00 €	FEADER LEADER	33.181,72 €	42,4%
.Campagne d'affichage	6.948,96 €			
.Supports de communication	357,60 €	CR Nouvelle Aquitaine LEADER	29.425,30 €	37,6%
. « Visite Passion »	1.372,08 €			
Rémunérations :				
.BASTIAN A.	3.754,65 €	Autofinancement CCHB	15.651,76 €	20%
.BLAYE N.	2.730,32 €			
.GADOUD E.	2.494,64 €			
.HERBAUX L.	2.631,81 €			
.ITTURALDE J.	2.755,10 €			
.VIRION L.	5.538,62 €			
TOTAL	78.258,78 €	TOTAL	78.258,78 €	100%

Ouï cet exposé

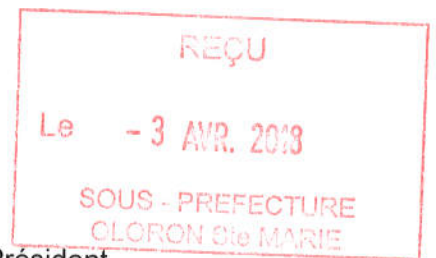
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOpte** le présent rapport,
- **SOLLICITE** les financements sus-indiqués auprès des différents partenaires,
- **AUTORISE** le Président à signer tous les documents correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 22 mars 2018

Suivent les signatures

Affiché le 03.04.18



Le Président



Daniel LACRAMPE